

Peste porcine africaine	
Note d'information	18/02/2019

BILAN DE LA SURVEILLANCE PPA PAR LE RESEAU SAGIR DU 16/09/2018 AU 14/02/2019

Pour la Plateforme ESA (par ordre alphabétique) : Pauline Chaigneau (FNC), Jean-Yves Chollet (ONCFS), Anouk Decors (ONCFS) Stéphanie Desvaux (ONCFS), Eva Faure (FNC), Yves Lambert (DGAI), Sophie Rossi (ONCFS)

Auteur correspondant : stephanie.desvaux@oncfs.gouv.fr

Au 14 février 2019, toutes les analyses de recherche de la PPA étaient négatives.

Note 1 : en dehors de la Zone d'observation renforcée, la remontée des information terrain peut nécessiter quelques jours – les mises à jour des données peuvent donc occasionner des corrections d'une semaine sur l'autre.

Note 2 : la limite de la ZOR a évolué le 20/10/18, passant à 53 communes au lieu de 113 (et auparavant 134).

Note 3 : une Zone Blanche (ZB) a été définie au sein de la ZOR le 19/01/2019. Elle correspond à la zone la plus à risque à la suite de la découverte le 10/01/2019 des 2 sangliers infectés en Belgique hors cœur de la zone infectée (commune de Meix-devant-Virton).

Bilan global de la surveillance évènementielle et de la recherche active de cadavre

	Nbre de signalements	Nbre de prélèvements	Nbre d'analyses/d'envoi en attente
ZB	3	3*	0
ZOR (hors ZB)	29	28**	0
ZO	20	18***	0
Reste de la France	159	137****	1
TOTAL	211	186	1

*un prélèvement non analysable

**un cadavre bord de route non retrouvé semaine 38

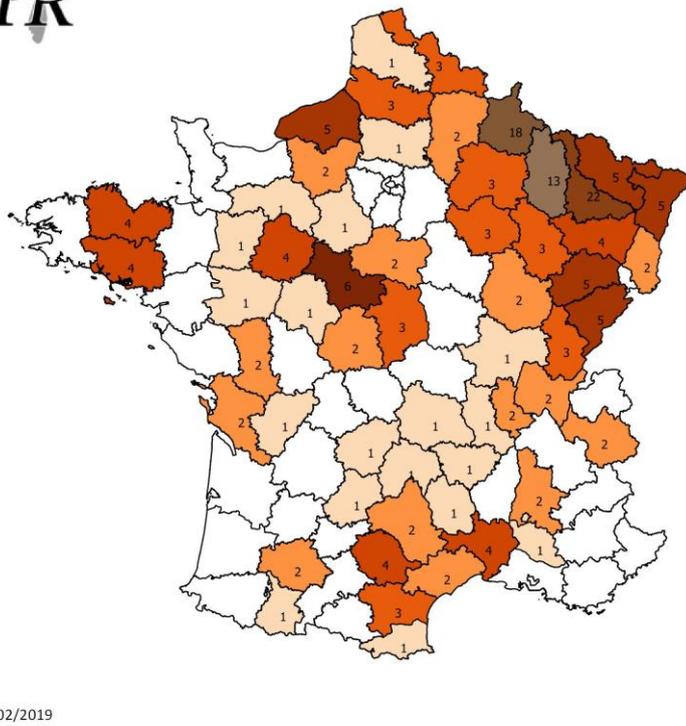
***un cadavre signalé qui était un animal tiré semaine 39 + 1 près des Vosges en état de décomposition trop avancée semaine 40

**** certains animaux acheminés au laboratoire sont des animaux chassés qui n'entrent pas dans le dispositif d'analyses systématiques + d'autres n'ont pas été prélevés ou les prélèvements sont en cours d'acheminements

Distribution des analyses PPA réalisées par département



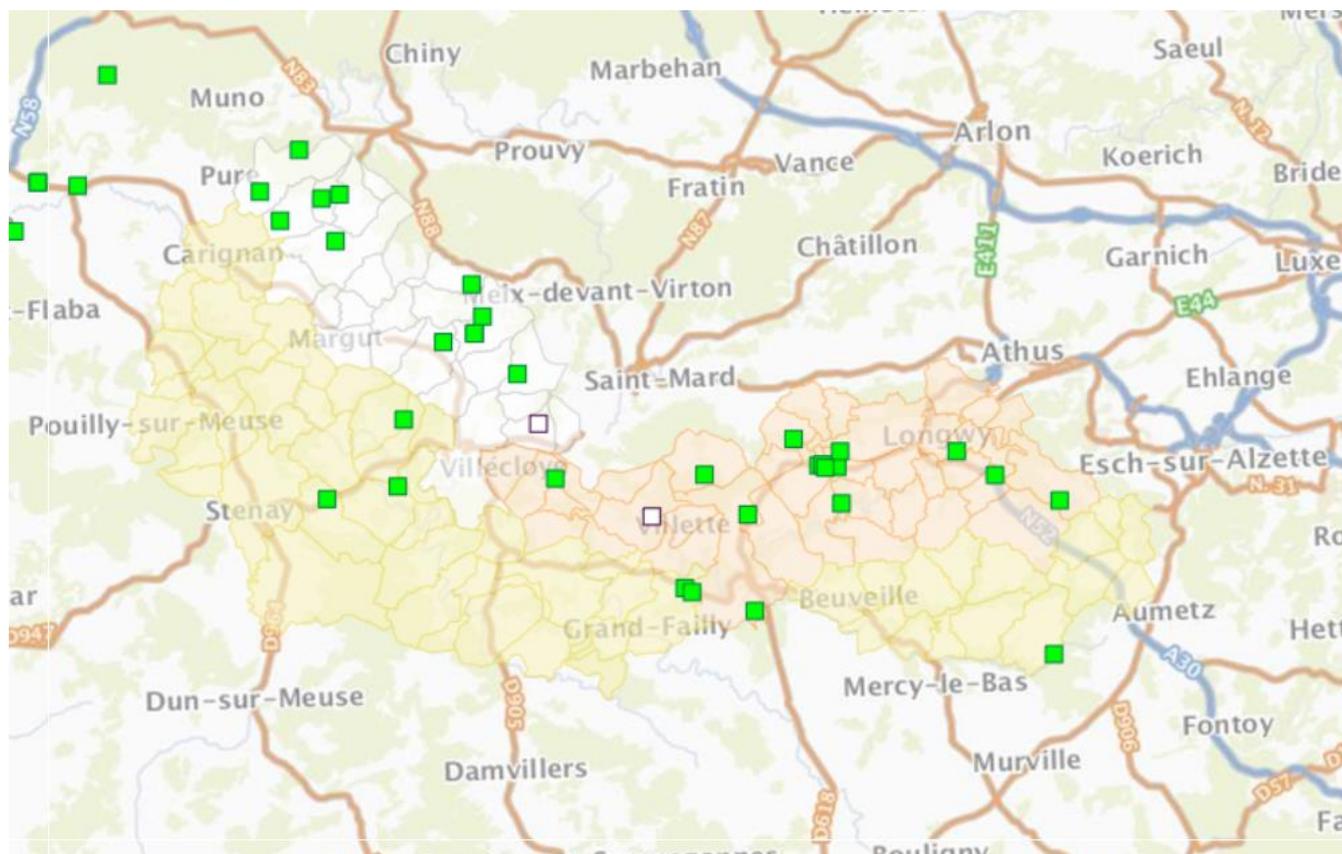
SURVEILLANCE SAGIR RENFORCE PPA
Bilan des analyses sur cadavres de sangliers par département du
15/09/2018 au 14/02/2019



Toutes les analyses sont à ce jour
négatives pour la recherche de
PPA

Détail des prélèvements (géolocalisations précises) pour la ZOR et la ZO

En vert tous les prélèvements négatifs – En blanc les prélèvements avec résultat ininterprétable ou en attente.



ZB-ZO-ZOR

- Zone Observation
- Zone Observation Renforcee
- Zone Blanche

Recherche active de cadavres en ZOR par des patrouilles de chasseurs volontaires (bilan FNC-FRC au 14/02/2019)

Cette modalité de surveillance a démarré dès fin septembre dans le but de renforcer le taux de détection des cadavres alors que la chasse était interdite et que la situation sanitaire de la France était encore imprécise. Ce dispositif volontaire s'appuie sur un réseau de chasseurs référents (1-2 par lot, identifiés par les FDC) ayant la connaissance des populations de sangliers et de leur milieu, et ayant bénéficié d'une formation à la biosécurité et d'équipements de désinfection (FDC-FNC). Le protocole, établi conjointement par l'ONCFS, la FNC et la FRC Grand-Est, prévoit de cibler les massifs les plus peuplés, les parcelles de remise connues, les souilles, les cours d'eau, les mares, les places agrainage, les grillages et les fonds de vallon. Ceci dans le but d'augmenter les chances de détecter un cadavre. Initialement, les patrouilles ont été ciblées sur un nombre limité de communes (27 puis 24) situées sur la ligne frontière du périmètre d'intervention en Belgique, et prévues pour un déploiement court (4 à 8 semaines) sur un rythme hebdomadaire. Ce dispositif a été maintenu selon un rythme plus espacé après la reprise de la chasse, les battues permettant déjà une présence régulière des chasseurs en forêt.

A ce jour 329 patrouilles ont été organisées sur 27 communes, correspondant à 653 ha de prospection et environ 1 060 km de parcours. Un cadavre a été détecté par ce moyen (résultat négatif).

Recherche active de cadavres par ratissage

L'objectif de ce nouveau dispositif est d'améliorer la détection de cadavres en forêt dans les zones à risque située en avant du front de la PPA, en zone blanche. Alors que les patrouilles de chasseurs sont basées par échantillonnage du paysage sur un rythme hebdomadaire, les ratissages sont prévus de façon exhaustive pour inspecter le terrain dans les massifs forestiers et d'autres éventuels milieux favorables. Les équipes sont constituées essentiellement d'agents de l'ONF et de militaires ; des agents de l'ONCFS peut venir en renfort. Chaque équipe se déploie au maximum sur 80 à 100 ha par jour (en fonction de la difficulté de pénétration du milieu). Cette méthode de recherche active de cadavres est déployée de façon ponctuelle pour préciser la situation sanitaire (par exemple : Nord Meuse en février), et peut se prolonger toutes les 3 à 4 semaines si le risque sanitaire demeure (découverte de nouveaux cas à proximité, dans un rayon de 5 km).

Le 13/02/2019, des cadres des forces armées ainsi que onze agents de l'ONF des zones concernées ont été réunis par l'ONCFS pour une présentation de la méthode et des mesures de biosécurité mais également pour valider le plan de déploiement.

Trente militaires seront déployés sur le terrain avec un encadrement d'agents ONF et ONCFS les 14, 15, 20, 21 et 22 février pour couvrir l'essentiel des zones boisées des communes les plus proches des cas belges détectés le 09/01/2019.